

PLAN MICROPOLLUANTS 2016-2021

pour préserver la qualité des eaux et de la biodiversité

RÉDUIRE, CONNAÎTRE, HIÉRARCHISER : le nouveau plan micropolluants 2016-2021 mis en œuvre par l'État répond à trois objectifs.



Réduire dès maintenant les émissions de micropolluants présents dans les eaux et les milieux aquatiques et dont la toxicité est avérée.



Consolider les connaissances pour adapter la lutte contre la pollution des eaux et préserver la biodiversité.



Dresser des listes de polluants sur lesquels agir.

La pollution de l'eau par les substances chimiques induit principalement des coûts sanitaires et environnementaux (surveillance, dépollution...)

Pour la première fois, un plan intègre toutes les molécules susceptibles de polluer les ressources en eau. Élaboré par les ministères en charge de l'Environnement, de la Santé et de l'Agriculture, il est construit à partir du bilan des précédents travaux : le plan national de lutte contre les polychlorobiphényles (PCB), le plan national sur les micropolluants (2010-2013) et le plan national sur les résidus de médicaments (2010-2015).

MICROPOLLUANTS : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Un micropolluant est un agent chimique indésirable, détectable dans l'environnement à très faible concentration (microgramme ou nanogramme par litre).

Sa présence est due, en très grande partie, à l'activité humaine : industrie, agriculture, transports, construction, activités domestiques. Même à de très faibles concentrations, un micropolluant peut avoir des effets négatifs sur les organismes vivants

en raison de sa toxicité, de sa persistance et de sa bioaccumulation. Plus de 110 000 molécules ont été recensées par l'Union européenne : plastifiants, métaux, hydrocarbures, pesticides, médicaments, produits cosmétiques... Certaines sont déjà reconnues pour être cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR).



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

TOUS ACTEURS

Sur le terrain, nombreux sont ceux qui agissent déjà concrètement et quotidiennement à la réduction de la pollution des eaux. Portés par des collectivités, des entreprises, des hôpitaux, des agriculteurs... les projets sont à la fois innovants et porteurs de développement économique. Quelques exemples.



COLLECTIVITÉ

STRASBOURG AGIT À LA SOURCE

Pour préserver la ressource en eau, la communauté urbaine de Strasbourg (Bas-Rhin) a décidé de réduire les flux de pollution dans son réseau d'assainissement. Lancé en 2015, le projet Lumieau (lutte contre les micropolluants dans les eaux urbaines) propose une approche de gestion intégrée des micropolluants à l'échelle de l'agglomération, représentative de la problématique dans toute sa complexité : identification des sources de pollution (usages domestiques, industriels, artisanaux, hospitaliers, issus de la voirie...), hiérarchisation de leurs

impacts sur la ressource, mise en place des outils d'aide à la décision et de solutions acceptables pour répondre aux différentes situations. L'accompagnement des publics cibles, ménages et artisans notamment, est une priorité affichée avec des actions de communication et la mise en place de démonstrateurs. Dans ce cadre, trois artisans peintres en bâtiment ont, par exemple, accepté de tester des équipements de prétraitement de leurs effluents, ainsi que des peintures de substitution. Les premières analyses sur ces effluents sont en cours.

CHIFFRES

- Projet sur 4 ans (2015-2018)
- Consortium de 8 partenaires
- Budget : 3, 377 M€ (réuni par les partenaires et financé à hauteur de 50 % par l'Onema et l'agence de l'eau Rhin Meuse)
- 4 phases : diagnostic, accompagnement au changement de pratiques, démonstrateurs, plan de surveillance et d'action



ENTREPRISE

À BOURGOIN-JALLIEU, L'ENTREPRISE PCAS GAGNE LA PARTIE CONTRE LE TOLUÈNE

Spécialisée dans la fabrication de produits chimiques et auxiliaires de synthèse (pour les secteurs pharmaceutiques et cosmétiques notamment), l'entreprise PCAS est un gros consommateur d'eau, mais aussi un gros émetteur de toluène, un hydrocarbure aromatique nocif pour l'environnement.

En 2013, anticipant un arrêté préfectoral, PCAS décide de s'équiper, en complément de sa propre station d'épuration, d'un nouveau système de prétraitement des rejets. C'est un procédé d'accélération de l'évaporation des effluents, le « stripping », qui est retenu. Fabriqués sur mesure par une société lyonnaise,

deux « strippers » sont installés en série, permettant à l'usine d'éliminer 99 % (2 800 kg/an) de ses rejets en toluène vers la station d'épuration de la communauté d'agglomération Porte de l'Isère.

Le budget global de l'opération, qui a mobilisé cinq entreprises sous-traitantes, est de 105 000 euros, dont 60 % pris en charge par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Conciliant développement économique et prise en compte des enjeux environnementaux, l'action de PCAS a en outre été labellisée développement durable par l'association BeE Bourbre entreprises environnement.

CHIFFRES

- S APCAS Bourgoin-Jallieu (Isère) : 72 salariés
- Consommation d'eau : 800 000 m³ par an, dont 40 000 m³ envoyés à la station d'épuration et concernés par les rejets en toluène
- Budget de l'opération : 105 000 € (aidé à 60 % par l'agence de l'eau RMC)
- Résultat : réduction du rejet moyen journalier de 32 mg/l à moins de 1 mg/l



AGRICULTURE

LES BONNES PRATIQUES D'HORTILAND

À Bastennes, dans les Landes, l'exploitation horticole Hortiland s'est engagée depuis près de vingt ans dans une démarche environnementale. Utilisant la protection biologique intégrée (PBI), l'entreprise a réussi à diminuer sa consommation de produits phytopharmaceutiques de près de 75 %. Les salariés, formés à la PBI et aux bonnes pratiques culturales (récupération des eaux d'arrosage, économies d'énergies...), travaillent et innovent avec de nouvelles techniques de piégeage de ravageurs et d'installation d'insectes auxiliaires. Hortiland a d'ailleurs obtenu la certification Plantes bleues, label interprofessionnel national de référence des horticulteurs et pépiniéristes engagés dans

une démarche de production respectueuse de l'environnement.

C'est donc très logiquement que ce producteur a rejoint le réseau des fermes Dephy (démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économiques en phytosanitaires) initié en 2009 par le ministère de l'Agriculture. Dans ce cadre, Hortiland a notamment développé une technique (la thigmomorphogénèse) consistant à effleurer quotidiennement les plantes à l'aide d'une bêche afin de limiter leur taille (les plantes courtes et trapues sont plus demandées), sans utiliser les habituelles substances chimiques qui limitent la croissance des plantes.

CHIFFRES

- EARL Hortiland production créée en 1986
- 10 à 19 salariés, formés à la PBI depuis 1996
- 13 000 m² de serre automatisés, dont
- 4 000 m² concernés par la thigmomorphogénèse
- 600 références de plantes



HÔPITAL

LE CHU DE POITIERS SOIGNE SES SORTIES

Focalisé sur les rejets spécifiques du centre hospitalier universitaire (CHU), le projet Biotech, lancé en 2015, étudie la présence et le devenir des biocides (désinfectants, détergents, désinfectants...) dans les réseaux collectifs d'eaux usées à l'échelle de l'agglomération du Grand Poitiers. Ces produits, très largement employés dans les établissements de santé, ont un fort potentiel écotoxique et sont susceptibles d'impacter le fonctionnement des stations d'épuration, dont la plupart utilisent des traitements biologiques.

Le travail a commencé par l'identification des principaux émetteurs de biocides dans le système de collecte. Il se poursuit avec l'étude de la présence et de l'évolution (transformation, adsorption)

de ces substances dans le réseau, jusqu'à la station d'épuration, et l'analyse des conséquences écotoxiques.

Au vu des résultats, une optimisation de la gestion des flux au sein du CHU doit être proposée : changement des protocoles de désinfection, isolement des flux les plus toxiques... Des dispositifs de traitement adaptés à l'élimination des rejets de biocides seront également testés en laboratoire et sur site.

Cette étude sera transposable à tous les établissements de santé, mais aussi aux nombreuses entreprises qui utilisent des biocides. Elle sera également utile à toutes les collectivités en charge de la collecte et du traitement de l'eau.

CHIFFRES

- Partenaires : CHU, Grand Poitiers, université
- Durée : 3 ans et demi (de mars 2015 à août 2018)
- 3 phases scientifiques : identification des principaux émetteurs des biocides ; étude de la stabilité et du devenir des biocides ; proposition de solutions pour limiter et traiter les rejets.



TOUS ACTEURS

Les particuliers ont eux aussi un rôle important à jouer dans la prévention et la réduction des micropolluants dans l'eau : choix des produits de consommation en fonction de leur impact environnemental, utilisation adaptée et économe, respect des consignes de tri... Chaque geste compte !



QUELQUES GESTES ÉCOCITOYENS

BRICOLAGE-JARDINAGE

- Rappporter les restes de peintures, vernis, colles et solvants en point de vente ou en déchèterie
- Privilégier les produits d'origine naturelle et les peintures à l'eau
- Renoncer aux désherbants, fongicides et insecticides de synthèse

MÉNAGE, LAVAGE (VAISSELLE, LINGE)

- Utiliser des produits porteurs de l'écolabel européen
- Respecter les doses indiquées sur les emballages des produits ménagers

ACHATS ET GESTES ÉCORESPONSABLES

- Consommer des produits locaux, de saison et produits en agriculture raisonnée ou biologique
- Donner les vêtements inutilisés à des associations ou les déposer dans des containers ad hoc pour qu'ils soient réutilisés ou recyclés

SANTÉ

- Rappporter les médicaments périmés ou inutilisés chez son pharmacien

BEAUTÉ SOINS DU CORPS

- Se laver avec des produits écolabellisés
- Utiliser des cosmétiques (maquillage, soins du visage, dentifrice...) écolabellisés

Au final, avec ces quelques gestes, de nombreuses substances sont évitées.

PRINCIPAUX LABELS



Écolabel français : colles pour revêtements de sols, peintures et vernis, colorants universels



Écolabel européen : peintures et vernis décoratifs d'intérieur, détergents pour lave-vaisselle ou pour textiles, liquides vaisselle, nettoyants multi usages, savons, shampoings...



Écocertification : cosmétiques, détergents, textiles, peintures



Labels biologiques et écologiques pour les cosmétiques



Agriculture biologique (UE)



Agriculture biologique (France)



ALLER PLUS LOIN

www.developpement-durable.gouv.fr

www.ademe.fr

www.agriculture.gouv.fr

www.echa.europa.eu

www.onema.fr